

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 27 AOÛT 2026

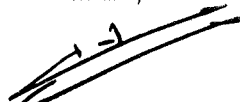
18H00

SALLE DU CONSEIL

L'ordre du jour sera le suivant :

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 03 août 2026 (art. L 2121-23 du CGCT)
- Compte-rendu des décisions du Maire conformément à la délégation de pouvoir reçue par le Conseil Municipal à celui-ci (art. L 2122-22 du CGCT)
- Délibérations :
 - Approbation de la convention de mandat pour l'établissement et l'émission de la facturation par l'Office national des forêts pour des recettes issues des ventes de bois ;
 - Approbation de la convention de coopération entre les communes de Grayan-et-l'Hôpital et Vensac relative aux modalités de fourniture de repas de restauration scolaire ;
 - Approbation de la convention d'assistance technique pour la surveillance, l'entretien et la maintenance des postes et du réseau d'assainissement collectif avec VEOLIA EAU ;
 - Rectification de l'incorporation aux biens sans maître de la parcelle cadastrée Section ZT n°5 ;
 - Rétrocession d'une concession funéraire perpétuelle ;
 - Rétrocession d'une concession funéraire caverne.
- *Informations et questions diverses*

Le Maire,


Régis LUCENET

